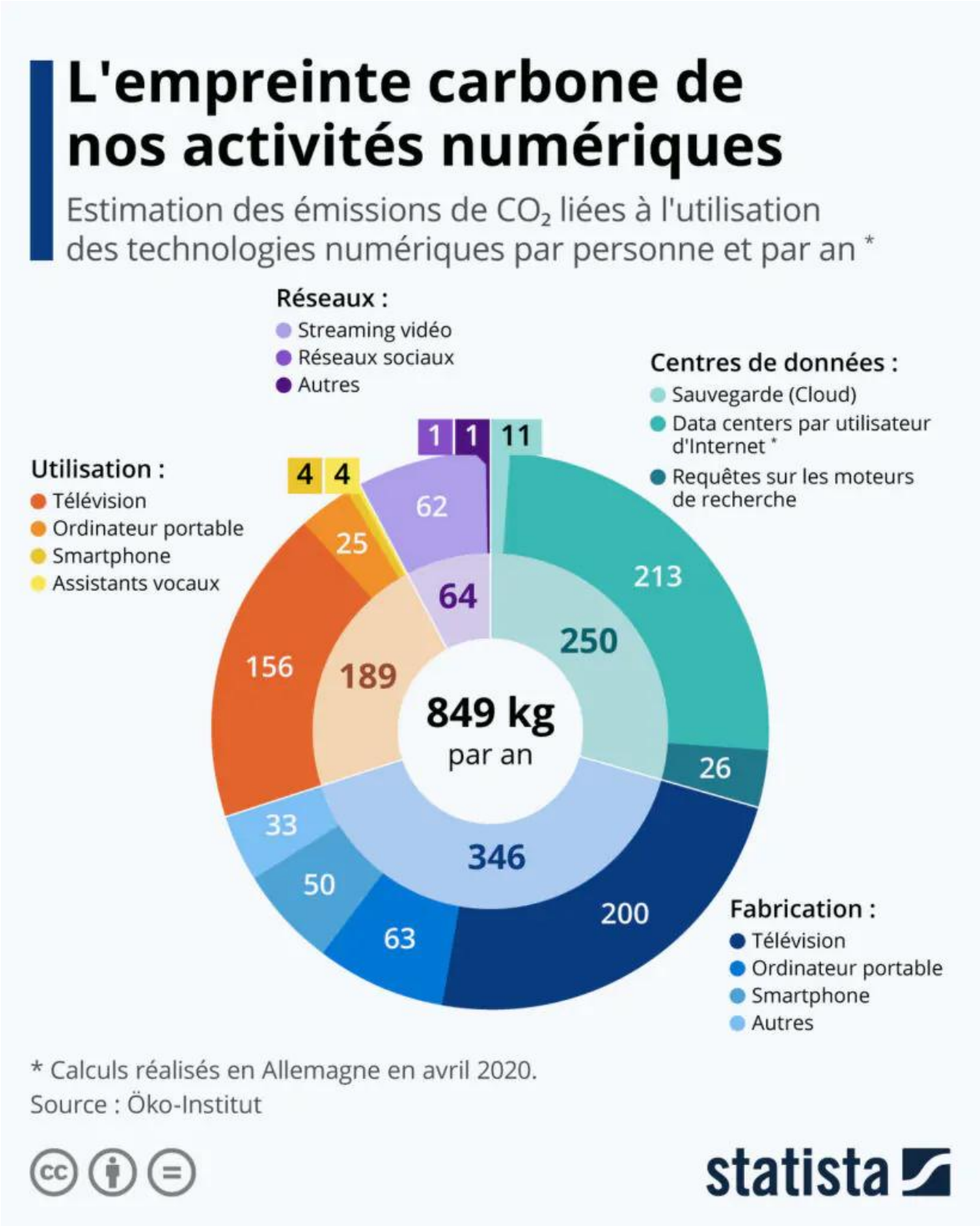
Ecrit par Echo du Mardi le 16 avril 2022

L’empreinte carbone de nos activités numériques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 16 avril 2022



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 16 avril 2022

L'écosystème numérique serait, selon les études, responsable de 2 % à 4 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, soit jusqu'à près de deux fois plus que le transport aérien (avant le Covid-19). En France, un rapport publié au Sénat évalue l'empreinte carbone du numérique à 15 millions de tonnes d'équivalent CO2 par an, soit environ 2 % de l'ensemble des émissions nationales.

Notre infographie reprend une estimation détaillée de l'institut allemand de recherche sur l'environnement (Öko-Institut), qui a chiffré les émissions moyennes par personne pour différents postes. Il est important de noter que ces calculs ont été réalisés en Allemagne et que certaines données peuvent être influencées par des facteurs propres au pays, comme la nature du mix électrique pour les émissions liées à l'utilisation. Ils donnent toutefois un aperçu de la répartition de l'empreinte selon le type d'appareil et d'activités pour des populations ayant un niveau de vie et de consommation similaire.

Avec une part de 40 % dans le total des émissions selon l'Öko-Institut, la fabrication des appareils pèse à elle seule particulièrement lourd dans la balance. Les émissions liées à la production proviennent en particulier des produits chimiques utilisés pour l'extraction et le traitement des matières premières, ainsi que de l'énergie nécessaire à la fabrication des semi-conducteurs, composants essentiels de nos équipements électroniques. Les données présentées dans le graphique sont des valeurs moyennes annualisées, basées sur la durée de vie moyenne des appareils. D'après les estimations, la fabrication d'un grand téléviseur à écran plat émettrait par exemple 1 000 kilogrammes de CO2 (émissions absolues) et la production d'un ordinateur portable environ 250 kilogrammes.

Les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation des appareils (environ 22 % du total) et au fonctionnement des centres de données (près de 30 %) sont quant à elles principalement dues à la consommation d'électricité. Celles-ci dépendent notamment du comportement des utilisateurs et de l'empreinte carbone de l'électricité consommée localement.

De Tristan Gaudiaut pour Statista